Le frère de Chérif Chekatt menace de commettre un attentat (MàJ : 6 mois ferme, laissé libre à l'issue du procès)

04/03/2019 à 18h22

MàJ 04/03/2019

Malek Chekatt, frère aîné de l'auteur de l'attentat du marché de Noël de Strasbourg, a été condamné, lundi 4 mars, à douze mois de prison, dont six mois avec sursis sans maintien en détention. Il était jugé en comparution immédiate.

Cette peine, inférieure aux réquisitions du parquet qui avait demandé un an d'emprisonnement ferme, est assortie d'une mise à l'épreuve de deux ans et d'une obligation de travail et de soins.

(…) Le Monde

Après 48 heures de garde à vue, Malek Chekatt, le frère aîné de Cherif Chekatt a été présenté au parquet de Strasbourg. Il comparaîtra, lundi 4 mars, pour "menaces de mort"

"Ce soir je fais la une de BFM"

“*Ce soir je fais la une de BFM*” voilà ce que le frère de Cheriff Chekatt a écrit vendredi 1er mars sur son compte Facebook en ajoutant à la publication une photo montrant des armes à feu posées sur son canapé et cette mention : “*tout est prêt, je demande à mes contacts de garder le silence jusque 18h30 ce soir svp*” […].

Malek Chekatt est **déjà connu des services de police pour “divers petits délits”**, a précisé une source policière.

France3

01/03/2019

Le grand frère de l’auteur de l’attentat du 11 décembre 2018, qui a fait cinq morts et onze blessés à Strasbourg, a été interpellé ce vendredi après-midi à son domicile strasbourgeois.

L’homme, âgé de 37 ans, a été arrêté par la police à proximité de son domicile peu avant 16 heures. En début d’après-midi, **il a posté sur son compte Facebook des messages laissant entendre qu’il allait commettre une action terroriste ce vendredi à 18h30**. Il a également publié une photo sur laquelle on voit cinq armes, dont deux fusils d’assaut, un fusil et deux pistolets, ainsi qu’un gilet pare-balles.

Les forces de police strasbourgeoises, en alerte maximale, ont immédiatement procédé à des vérifications de tous les lieux sensibles de Strasbourg.

Le suspect est en garde à vue au commissariat central de

Strasbourg pour “menace de crime ou délit contre les personnes”. Il est actuellement interrogé par les enquêteurs de la Direction régionale de la police judiciaire de Strasbourg.

DNA.fr